



## COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL DU 7 OCTOBRE 2024

### VALERIE INDUNI

#### **Règlement communal sur l'épuration et l'évacuation des eaux**

La modification de ce règlement a fait l'objet du préavis 18-2023. Ce préavis a finalement été retiré et il était prévu de le soumettre au vote du Conseil au premier semestre 2024. Or, le Canton a approuvé un nouveau règlement type, sur la base duquel le règlement communal doit être rédigé. Le dossier est donc à reprendre depuis le début. Il vous sera soumis au printemps prochain.

#### **Règlement sur les périodes d'ouverture et fermeture des magasins**

Le Conseil a approuvé le préavis du règlement communal sur les périodes d'ouverture et de fermeture des magasins lors de sa séance du 26 février dernier. Le règlement a ensuite été transmis à la Direction des affaires communales pour être validé par le Conseil d'Etat. Après relecture par une juriste, quelques modifications s'avèrent nécessaires avant la validation. Il s'agit de changements mineurs qui ne remettent pas en cause le règlement en tant que tel. Cependant, toute modification du texte voté doit l'être à nouveau. Ce point sera dès lors porté à l'ordre du jour de la séance du 9 décembre.

#### **Stationnement**

Le stationnement dans la zone En Marche est désormais limité à 5 heures. Et une partie des places a dû être supprimée sur demande de la Direction générale de l'environnement. Ces places se situaient dans une zone de protection des eaux où le stationnement est interdit.

Pendant la fermeture de l'Hôtel Le Funi, les places de parc attribuées à l'établissement sont temporairement mises à disposition de la population. La durée du stationnement est identique aux autres places dans le secteur, à savoir 2 heures du lundi au samedi.

### FLORENCE TEXIER-CLAESSENS

#### **Projet « Violence : Stop au silence » Stop Violence**

Le projet « Violence : Stop au silence ! » Cossonay, en partenariat avec la ville d'Yverdon-les-Bains, lance un nouveau service de soutien aux victimes de violences et de harcèlement de rue. Dès le 15 octobre 2024, ce dispositif permettra aux victimes ou aux témoins de signaler des événements, d'être écoutés et reconnus dans leur vécu et d'obtenir des informations afin d'être orientés vers des structures d'aide. Accessible via un formulaire en ligne sur le site de la Commune, ce service garantit une réponse sous 72 heures (ce n'est pas un service d'urgence), avec la possibilité de rencontrer une répondante sociale pour un accompagnement personnalisé. Ce projet vise à offrir une ressource locale et un soutien de proximité à ces victimes silencieuses qui n'osent pas ou ne peuvent pas parler.

*Présentation POWER POINT*

### **Pro Senectute – Projet Actions Communautaires avec les Aînés**

La 1ère rencontre avec les aînés organisée en partenariat avec Pro Senectute aura lieu le 29 octobre. Plus de 700 invitations ont été envoyées. Des ateliers auront lieu pour définir quels genres de projets intéressent les aînés.

### **Réseau Santé Nord-Broye**

La Commune et le Réseau de Santé Nord-Broye s'associent pour organiser une conférence sur le diabète le 14 novembre au réfectoire de CossArena. Le 14 novembre est la journée mondiale du diabète. Une infirmière sera présente pour effectuer des tests de dépistage gratuitement.

### **Centre aéré**

Après le succès rencontré par le premier centre aéré cet été, une semaine supplémentaire sera organisée par MS SPORTS du 1<sup>er</sup> au 4 juillet 2025. La semaine organisée par MJSR à mi-juillet devrait être pérennisée. Nous attendons la confirmation.

### **Cyclomania – Bilan du défi cycliste**

La Commune a totalisé 100 participants et 5'134 km parcourus à vélo.

### **Théâtre du Pré-aux-Moines**

Camille Destraz, directrice du théâtre depuis sept ans, a présenté sa démission pour la fin de la saison en mai 2025. Nous aurons l'occasion de la remercier de l'excellent travail accompli et de son engagement. Une procédure de mise au concours du poste débutera tout prochainement.

### **Ludothèque communale**

Le 4 novembre prochain, la ludothèque déménagera à la Vy-Neuve où elle bénéficiera de locaux plus spacieux et plus lumineux.

### **Cinéma**

La fête de notre cinéma prévue le 23 novembre doit malheureusement être annulée en raison de l'arrêt de travail du gérant pour raisons de santé. Nous lui souhaitons un bon rétablissement.

### **UAPE La Goûtine**

Notre UAPE communale La Goûtine va étoffer son offre afin de mieux correspondre aux besoins des parents. Elle accueillera les 3-4P à partir de janvier, et les 1-2P à partir de la rentrée scolaire 2025.

Cossonay, le 7 octobre 2024